

» PRESSE NATIONALE

Politique ↻

soirinfo

FIN DE LA 18E CONFÉRENCE DE L'UPCI, HIER : VOICI LES DÉCISIONS ARRÊTÉES PAR LES PARLEMENTAIRES DE L'OCI

La 18e conférence de l'Union des parlementaires des États membres de l'Organisation de la coopération islamique (UPCI-OCI) a pris fin, mardi 5 mars 2024, au Sofitel Abidjan hôtel Ivoire, à Cocody, avec la "Déclaration d'Abidjan". Cette déclaration présente les décisions arrêtées par l'UPCI-OCI après deux jours de travaux et de débats sur le thème: "Changement climatique dans le monde : quelle riposte des pays membres ?". Les États membres de cette Union, que préside pour un an Adama Bictogo, président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, ont décidé d'un plus grand rapprochement et d'une plus grande coopération entre eux au service des peuples et de leur Oumma. Ainsi, se disant en danger face aux guerres et aux défis liés au changement climatique, ils ont réaffirmé que la cause palestinienne reste une question centrale pour l'UPCI-OCI.

L'inter

ATELIER-BILAN DE LA CEI - RLE 2024, PRÉSIDENTIELLE 2025 : COULIBALY-KUIBIERT DIT SES VÉRITÉS AUX HOMMES POLITIQUES À PROPOS DE LA LISTE ÉLECTORALE

Ibrahime Coulibaly-Kuibiert a profité de l'Atelier bilan de la Commission électorale indépendante (CEI), tenu ce 5 mars 2024, pour réagir aux critiques de certains partis politiques de l'opposition ivoirienne qui estiment que lors de la RLE 2022, la CEI n'a enrôlé que huit (08) millions d'électeurs, alors qu'il était possible d'enrôler plutôt douze (12) millions de personnes. "L'alternative pour déconstruire la mauvaise foi, l'ignorance ou les préjugés est de se donner les moyens pour démontrer à ceux qui nous prennent en grippe ou qui se méprennent sur les règles qui encadrent les élections, notre bonne volonté et, surtout, le ferme engagement de la CEI à faire, conformément à la loi, ce qui relève d'elle", a-t-il martelé. Puis, d'inviter les partis politiques à appeler les Ivoiriens à se faire enrôler massivement.

Economie ↻

PATRIOTE

CONTRÔLE ADMINISTRATIF EN CÔTE D'IVOIRE : L'IGE INITIE UN SÉMINAIRE POUR UNE HARMONISATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

A l'initiative de l'Inspection générale d'État, un séminaire national de réflexion approfondie sur le métier de contrôle administratif se tient depuis, hier, mardi 5 mars 2024, et ce jusqu'au 6 mars 2024, à Abidjan. "Il s'agira, pendant ces deux jours, de réfléchir sur notre métier, le métier de contrôle interne de l'administration en vue d'identifier les principales priorités, d'harmoniser des normes du contrôle interne relevant de notre compétence, d'identifier les principaux défis, d'envisager les grandes orientations et de définir les perspectives", a expliqué l'inspecteur général d'État, Ahoua N'doli Théophile, lors de l'ouverture des travaux.

L'espace d'échanges "Tout savoir sur" du CIGG a reçu, au 20e étage de l'immeuble SCIAM, à Abidjan-Plateau, le mardi 5 mars 2024, Akaffou Franck Hervé, directeur des Statistiques des entreprises et de la Conjoncture économique, et coordonnateur technique du Recensement général des entreprises et établissements de Côte d'Ivoire (RGEECI). Celui-ci a fait savoir que depuis 2012, la Côte d'Ivoire s'est engagée dans la production de statistiques régulières. Le conférencier a en outre souligné que les résultats définitifs du RGEECI sont attendus pour mai 2025 et permettront, entre autres objectifs, de connaître la structure du secteur privé et identifier les difficultés des entreprises et des opérateurs du secteur informel en vue de mieux orienter les politiques de promotion de leurs activités et de création de richesses et d'emplois.

RECENSEMENT GÉNÉRAL DES ENTREPRISES ET ÉTABLISSEMENTS DE CÔTE D'IVOIRE : VOICI CE QU'ATTEND LE GOUVERNEMENT

Le Recensement général des entreprises et établissements de Côte d'Ivoire (RGEECI) a été officiellement lancé, le 22 février 2024, à San Pedro, par la ministre de l'Économie, du Plan et du Développement, Nialé Kaba. Ce recensement va permettre au Gouvernement de disposer d'une base de données exhaustive et actualisée sur l'ensemble des unités de production formelles et informelles. Surtout le secteur informel qui est peu connu malgré sa forte contribution de plus de 47% au Produit intérieur brut (PIB) de notre pays. Toutes ces informations ont été données, hier, mardi 5 mars 2024, à Abidjan-Plateau par le coordonnateur technique du Recensement général des entreprises et établissements de Côte d'Ivoire (CGEECI), Franck Hervé Akafou. Il était l'invité de la tribune d'échange "Tout savoir sur" du CIGG.

RECENSEMENT GÉNÉRAL DES ENTREPRISES : VOICI LES 7 ÉTAPES DU PROJET

Invité de la tribune "Tout savoir sur" du CIGG, Hervé Franck Akaffou, coordonnateur technique du Recensement général des entreprises et établissements de Côte d'Ivoire (RGEECI) au Ministère de l'Économie, du Plan et du Développement, a dévoilé les sept grandes étapes de ce projet. C'était, hier, mardi 05 mars 2024, au 20e étage de l'immeuble SCIAM à Abidjan-Plateau. Il s'agit entre autres de disposer du document de référence pour l'exécution du projet et de l'ensemble des outils techniques pour sa mise en œuvre; tester toute la méthodologie du recensement; connaître la structure du secteur privé et identifier les difficultés des entreprises et des opérateurs du secteur informel; cibler les actions étatiques d'accompagnement des entrepreneurs individuels du secteur informel.

TRÉSOR PUBLIC : AHOUSI ARTHUR NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. Ahoussi Arthur Augustin Pascal est le nouveau directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique. Il a été nommé par décret N°2024-65 du 14 février 2024, par le Président de la République, SEM Alassane Ouattara, après appel à candidature. Il succède ainsi à M. Assahoré Konan Jacques (juin 2016 - octobre 2023), promu ministre de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, le 17 octobre 2023. Avant cette nomination, Ahoussi Arthur, alors directeur général adjoint, avait assuré l'intérim, avec le DGA, Sanogo Bafétégué, conformément à des notes de service du ministre des Finances et du Budget, M. Adama Coulibaly.

BOUAKÉ : BIENTÔT DIX VÉHICULES ÉLECTRIQUES DANS LE TRANSPORT URBAIN

Des voitures électriques à usage de taxi-urbain seront mises en circulation à Bouaké pour le transport urbain par un concessionnaire automobile. L'annonce a été faite par Yao Kossonou, chef de projet au

Fonds de développement du transport routier (FDTR), qui pilote le projet de renouvellement du parc automobile. Le vendredi 1er mars 2024, les transporteurs ivoiriens ont découvert à Bouaké le garage moderne de ce concessionnaire automobile. Un service après-vente innovant, marqué par des camions équipés et tout terrain, constitue le dispositif différentiel de cette entreprise automobile en partenariat avec les transporteurs depuis 2023. "On est sur un projet de développement de l'électricité ici en Côte d'Ivoire, un souhait du ministre des Transports, Amadou Koné, et nous travaillons pour sa concrétisation au plus vite", a révélé Yao Kossonou.

Société ↻

soirinfo

INTERDICTION DE L'UTILISATION DU PLASTIQUE EN CÔTE D'IVOIRE : JACQUES ASSAHORÉ KONAN PRÉSIDE UNE RÉUNION CRUCIALE AUJOURD'HUI

Le ministre de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, Jacques Assahoré Konan, préside, aujourd'hui, mercredi 6 mars 2024, à Abidjan, une réunion relative à l'application effective du décret 2013-327 du 22 mai 2013, qui interdit l'utilisation du plastique en Côte d'Ivoire. Selon nos sources, la réunion permettra de faire le point sur cette mesure, notamment dans l'industrie du ciment. En effet, depuis 2019, en dépit du décret du Chef de l'État, certains ministres ont autorisé l'utilisation de l'emballage plastique pour les sacs de ciment produits ou importés en Côte d'Ivoire. Le ministre Assahoré, conscient de l'importance de faire respecter le décret présidentiel, va ouvrir le débat au cours de cette réunion cruciale.

L'inter

PROJET D'INVESTISSEMENT FORESTIER EN CÔTE D'IVOIRE : LA BANQUE MONDIALE INJECTE PRÈS 89 MILLIARDS DE FCFA DANS LA RESTAURATION DES PARCS ET RÉSERVES

Situé dans la région du Guémon dans l'Ouest ivoirien, le Parc national du Mont Péko, qui couvre à ce jour 34 000 hectares, bénéficiera du Projet d'investissement forestier (PIF). L'information a été livrée, mercredi 28 février 2024, au cours d'une visite de terrain effectuée par Jean Dominique Besang, chargé du projet. Le PIF est en effet un projet financé par la Banque mondiale à hauteur de 148 millions de dollars, près de 89 milliards de FCFA, sur une période de 7 ans (2022-2029). Ce projet qui est à sa phase 2 et piloté par le Ministère des Eaux et forêts, et celui de l'Environnement, à travers l'Office ivoirien des parcs et réserves (OIPR), va impacter les forêts classées de Rapide Grah, de la haute Dodo, de Scio et bien évidemment du Parc national du Mont Péko.

Le nouveau Réveil
LE JOURNAL DE CÔTE D'IVOIRE

KOUMASSI / CURIEUSE DÉCOUVERTE : DES MILLIERS DE POISSONS MORTS AU BORD DE LA LAGUNE

Le ministre des Ressources animales et halieutiques, Sidi Tiémoko Touré, ainsi que celui de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, Jacques Assahoré, ont visité un des sites abritant des poissons morts dans la commune de Koumassi, ce mardi 05 mars 2024. Les deux membres du Gouvernement sont en effet allés constater cette mortalité subite de plusieurs petits poissons, découverts, lundi, par les populations et les services vétérinaires du MIRAH. Le ministre Sidi Touré s'est donc félicité de la promptitude avec laquelle tous les services de l'État (Ministères, CIAPOL, Police scientifique, Gendarmerie) y étaient pour mener les premières investigations, avant d'appeler les populations à mettre fin à toute activité de pêche dans la zone. (Source : CICG)

FINANCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME : LE FONDS MONDIAL OCTROIE 152 MILLIARDS DE FCFA À LA CÔTE D'IVOIRE

L'appui au financement de la lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme en Côte d'Ivoire est sur la bonne voie pour les trois prochaines années (2024-2026). Le Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme (FM) a en effet débloqué la somme de 230 millions d'euros, soit environ 152 milliards de FCFA. La cérémonie de lancement des subventions a été récemment présidée par Pierre N'gou Dimba, ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la CMU, en présence de plusieurs bailleurs de fonds, dont les États-Unis, la France, l'ONUSIDA, l'UNICEF. Selon le ministre ivoirien de la Santé, cette enveloppe pour la lutte contre ces trois maladies est "un accompagnement pour nous permettre de renforcer notre système de santé".

Sport ↙

LE TROPHÉE DE LA CAN 2023 SERA PRÉSENTÉ AUX PRÉSIDENTS DE CLUBS, AUJOURD'HUI

Le trophée de la CAN 2023, brillamment remporté par la Côte d'Ivoire, le 11 février dernier, sera présenté aux présidents de clubs, ce mercredi 6 mars 2024. Ce sera au cours d'une cérémonie au siège de la Fédération ivoirienne de football. Les associations des journalistes sportifs, ainsi que d'autres acteurs du football ivoirien sont également conviées à Trophée Tour CAN 2023.



VU SUR LE NET

Politique ↙

ASSINIE : LA COMMISSION ÉLECTORALE INDÉPENDANTE DRESSE LE BILAN DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES 2022-2023

La Commission Electorale indépendante (CEI) organise un atelier-bilan des opérations électorales de 2022 à 2023 les 5, 6 et 7 mars 2024, à l'hôtel Abissa Lodge d'Assinie dans le Sud Comoé, a constaté Abidjan.net, ce mardi 05 mars 2024. Le président de l'organe chargé de l'organisation des élections en Côte d'Ivoire, Ibrahime Coulibaly-Kuibiart, a rappelé à l'ouverture des travaux que la Commission centrale, installée en 2019 pour piloter cette opération, avait déjà organisé un premier atelier-bilan en novembre 2021 pour évaluer les premières opérations réalisées en 2020-2021. "Les recommandations issues de cet atelier ont été mises en œuvre, pour certaines, au cours de la période 2022-2023, ce qui a permis d'organiser une Révision de la liste électorale, des élections locales et sénatoriales", a-t-il expliqué. Avant de mettre le cap sur le Présidentielle de 2025.

Economie ↙

RENTRÉE BUDGÉTAIRE 2024 : LE MINISTRE SOULEYMANE DIARRASSOUBA EXHORTE SES COLLABORATEURS À UNE BONNE GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES MISES À LA DISPOSITION DU MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

A l'occasion de la rentrée budgétaire 2024 du Ministère du Commerce et de l'Industrie tenue, le lundi 4 mars, à l'hôtel Pullman à Abidjan-Plateau, Dr Souleymane Diarrassouba a présenté le budget de son département ministériel. Un budget estimé à 40,908 milliards FCFA, assuré à 84,93% par des ressources du Trésor public, soit 34,745 milliards FCFA et à 15,07% par les contributions des partenaires techniques extérieurs, soit 6,163 milliards FCFA. A cette occasion, Dr. Souleymane Diarrassouba a invité ses collaborateurs à une exécution budgétaire efficace et efficiente du budget du Ministère avec des taux d'exécution physique et financière proches de 100%. Le ministre du Commerce et de l'Industrie a également exhorté tous les porteurs de projets à lancer, sans délai, les processus d'appels d'offres.

MÉTRO D'ABIDJAN : LE 1ER MUR VSOL SUR 77 000 M² DE MURS VSOL DU PROJET SORT DE TERRE À ABOBO AU PK 23

"Après le premier ouvrage d'art réalisé à Adjamé, le projet de métro d'Abidjan franchit une autre étape avec la construction des murs VSOL. Le premier mur de cette série vient de voir le jour au PK 23 (Abobo)", rapporte une note d'information du Ministère des Transports. Les services du ministre Amadou Koné expliquent en effet que les murs VSOL sont des murs de soutènement en béton armé, composé d'écailles en béton et de treillis de barre d'acier galvanisée. "Au total, 77 000 m² de murs VSOL seront construits pour le métro d'Abidjan, représentant une longueur totale proche de 16 000 mètres linéaires de murs verticaux", indique le Ministère des Transports dans sa note d'information. Avant de préciser que les écailles sont posées verticalement pour contenir le remblai.

Société 

GESTION DES FRONTIÈRES EN CÔTE D'IVOIRE : UNE VINGTAINE D'OFFICIERS ET SOUS-OFFICIERS DE POLICE FORMÉS À LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE DOCUMENTAIRE

Une vingtaine d'officiers et sous-officiers de police des commissariats spéciaux de l'Aéroport international Félix Houphouët-Boigny, du Port autonome d'Abidjan et de la SITARAIL impliqués dans le contrôle des documents aux frontières sont formés à la lutte contre la fraude documentaire et à l'identité, du 04 au 08 mars 2024, à Abidjan-Cocody, dans le cadre du projet "Gestion des frontières en Côte d'Ivoire". L'ouverture de cette formation dispensée par le Bureau de fraude documentaire de la Direction de la Surveillance du Territoire (DST) a été faite par le conseiller diplomatique et de la coopération internationale du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, général Seydou Touré, représentant le ministre Vagondo Diomandé. Ce, en présence de l'ambassadeur de Suisse en Côte d'Ivoire, Anne Lugon-Moulin, et de Natalija Spunjini, cheffe du projet qui est financé par la Confédération suisse et mis en œuvre par le Centre international pour le Développement des Politiques migratoires (ICMPD). (Source : CICG)



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels

 @gouvci.official

 @gouvci

 @gouvci.official

 gouvcivideo

 gouvci

 +225 07 87 36 36 36

 @gouvciofficial

 101
101 Gouvernement



Pour toute information, prière contacter le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.



UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE

www.gouv.ci **101**
101 Années Gouvernement



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale